



## *Union Régionale Interfédérale des Organismes Privés non lucratifs Sanitaires et Sociaux de Rhône-Alpes*

### **Prestations / accompagnements de l'Uriopss**



✓ Créée en 1948, l'Uriopss Rhône-Alpes représente plus de **500 organismes privés non lucratifs** (principalement associatifs) gestionnaires de plus de **1 000 établissements et services**

✓ L'Uriopss est membre de l'Uniopss, Union nationale reconnue d'utilité publique qui regroupe 110 adhérents nationaux et fédérations, et les 22 Uriopss régionales

✓ **Finalités et missions :**

1) Garantir la prise en compte de l'intérêt des personnes, dont les plus vulnérables, dans la construction des politiques publiques par une initiative privée non lucrative renforcée

2) Renforcer la représentation et la promotion des acteurs privés non lucratifs adhérents en valorisant leurs 2 dimensions indissociables :

– La **dimension politique** au sein de la société (une autre forme d'expression de la société civile)

– La **dimension économique** au sein de l'économie sociale et solidaire (une autre forme d'entreprendre)

# **AUDIT DE CONFORMITÉ EN DROIT DU TRAVAIL**

*Le droit du travail se complexifie d'année en année.*

*Pour autant, connaître et bien appliquer les règles constitue l'obligation minimale incombant à tout employeur.*

*L'audit de conformité en droit du travail permet de vérifier le respect et la bonne application des règles en la matière.*

## Contexte

Du fait de sa dimension sociale, et afin de répondre aux exigences et besoins des partenaires sociaux, le droit du travail se transforme (et se complexifie) constamment.

Ces dernières années de grands chantiers ont bouleversés le droit du travail : ARTT, démocratie sociale, heures supplémentaires, institutions représentatives du personnel.... De plus, dans une société qui se « judiciarise », les salariés sont de plus en plus enclins à saisir le juge en cas de litige.

Dans ce contexte, chaque organisme doit conjuguer le respect du code du travail, des accords de branche, des conventions collectives, des accords d'entreprises et autres contrats de travail.

## ENJEUX

Le respect des règles de droit du travail constitue une condition parmi d'autres permettant de garantir aux professionnels des conditions normales d'exercice de leur activité et d'assurer aux bénéficiaires des services de qualité.

A l'inverse, la non-conformité au droit du travail peut faire courir des risques importants au sein des associations aussi bien au niveau du climat social qu'au niveau budgétaire, voir pénal.

## Nos atouts

- ✓ Une appartenance au réseau Uniopss-Uriopss
- ✓ Un rôle prépondérant dans le champ de l'économie sociale et solidaire et une influence politique auprès des pouvoirs publics sur le plan local et national
- ✓ Une légitimité de l'Union régionale des organismes privés sanitaires et sociaux fédérant plus de cinq cents organismes privés non lucratifs adhérents, principalement associatifs et plus de mille établissements et services dans le champ de l'action sociale, médico-sociale et sanitaire
- ✓ Un engagement sans faille au service de la Vie Associative depuis 60 ans et une proximité très soutenue de l'URIOPSS Rhône Alpes avec ses adhérents
- ✓ Une expertise technique performante et reconnue avec une équipe de professionnels spécialisés dans ses différents domaines de compétence concernant le secteur sanitaire et social
- ✓ Une connaissance très pointue des problématiques du secteur associatif sanitaire et social et une expérience confirmée de l'accompagnement de ses acteurs

• *Notre proposition d'accompagnement est personnalisée selon votre demande et vos besoins*

# Notre prestation d'accompagnement

Afin de sécuriser vos pratiques en matière de gestion du personnel, nous vous proposons un accompagnement qui permettra :

- ☛ d'identifier les pratiques et leurs sources (usages, engagements unilatéraux, accord collectif, contrats de travail ...)
- ☛ de repérer les divergences, les points de non-conformité avec le code du travail, la convention collective et les accords collectifs de branche et d'entreprise
- ☛ de discerner les risques potentiels.

Dans une seconde phase, nous vous présenterons et vous préconiserons les modalités de mise en conformité aux règles légales et conventionnelles.

☛ Nous pouvons également vous accompagner dans la rédaction de divers actes juridiques: contrats de travail, avenants, règlement intérieur ou dans la négociation d'accords collectifs.

## Les étapes de l'action

- recueil d'information sur site
- étude des documents et rédaction d'un rapport
- restitution commentée du rapport
- suivi dans la mise en œuvre des préconisations

*Nous vous rappelons que cette prestation d'accompagnement est adaptable aux contraintes propres à chaque organisme*

## Notre pratique

- ✓ Nous intervenons **exclusivement auprès de nos adhérents** ce qui garantit la cohérence de notre action auprès des acteurs privés non lucratifs du secteur sanitaire et social
- ✓ Soucieux de transférer notre compétence et notre savoir faire, au maximum **nous « faisons avec »** et pas « à la place de ». Cette démarche permet à nos adhérents de développer leurs compétences dans un sens de toujours plus de professionnalisation
- ✓ Nous sommes **au service de nos adhérents** et n'intervenons pas à la demande des pouvoirs publics
- ✓ Nous **intervenons in situ** si nécessaire auprès des dirigeants associatifs bénévoles et/ou professionnels et si besoin auprès des équipes
- ✓ Pour chaque intervention, **nous adaptons et individualisons** les modes d'intervention en fonction des spécificités de chaque organisme

## Durée et calendrier de l'accompagnement

La durée de cette prestation pourra varier de 3 à 5 jours. Elle sera variable selon :

- ☛ la nature de la demande (étude sur un thème spécifique ou sur la globalité du droit du travail)
- ☛ la taille de l'association et le nombre de salarié

Cette action se déroule sur une période maximale de 3 mois.

## Tarif

Pour l'année 2011, le coût d'une journée d'intervention est de 990 € TTC par jour, auquel il convient de rajouter les frais de déplacement. Ce tarif est revalorisé tous les ans.

## Objectif final :

Au terme de cette étude, les dirigeants de l'association disposeront :

- d'un rapport présentant les écarts entre les normes et les pratiques et une estimation des risques liés
- de préconisations nécessaires à une mise en conformité et d'un suivi dans leur mise en œuvre

Contact :

*Service juridique de l'Uriopss Rhône-Alpes  
tél 04.72.84.78.13 /  
e-mail : servicejuridique@uriopss-ra.asso.fr*

## Nos références :

- ✎ *Nous avons réalisé ce type de mission au sein de plusieurs associations, notamment à l'occasion d'un changement de direction afin de permettre à la nouvelle équipe d'avoir une connaissance approfondie du fonctionnement en matière de droit social, ou encore en cas de rapprochement d'une association avec d'autres organismes.*

## Références / Guides pratiques du réseau Uniopss-Uriopss :

Nous nous appuyons sur l'expertise de notre réseau auquel les conseillers techniques de l'Uriopss Rhône-Alpes participent.



—> *retrouvez la liste complète de nos publications sur notre site Internet :*

*[www.uriopss-ra.asso.fr](http://www.uriopss-ra.asso.fr)*

## Quelques autres prestations d'accompagnements

- ✦ La révision des statuts associatifs
- ✦ Élaboration ou réactualisation de votre projet associatif
- ✦ Diagnostic financier et budgétaire
- ✦ Élaboration ou actualisation du projet d'établissement ou de service
- ✦ Projet stratégique
- ✦ Création / adaptation des établissements et services
- ✦ Préparer son dossier CROSMS
- ✦ Projet de coopération – regroupement
- ✦ .....

➡ *Fiches de présentation de ces prestations disponibles sur notre site internet - [www.uriopss-ra.asso.fr](http://www.uriopss-ra.asso.fr)*